



Question écrite posée le mercredi 6 mars 2019

De M. Stéphane PEU
Député de Seine-Saint-Denis
Membre de la commission de loi

À Mme Agnès BUZYN
Ministre des solidarités et de la santé

Pour une reconnaissance de l'endométriose

Monsieur Stéphane Peu alerte la Ministre des Solidarités de la Santé Agnès Buzyn sur l'importance de reconnaître l'endométriose comme une maladie en facilitant son diagnostic.

Cette maladie trop peu connue du grand public, l'est tout autant des pouvoirs publics. Ce n'est qu'en 2003 que l'endométriose entre dans les 100 objectifs de santé publique.

Depuis maintenant 16 ans, les acteurs de la santé et les associations comme EndoFrance n'ont cessé d'alerter les différents ministres de la santé qui se sont succédés pour signaler l'importance de faire connaître l'endométriose aux jeunes femmes et au corps médical.

L'endométriose touche près de 20% des femmes qui souffrent de règles douloureuses, soit potentiellement 4.2 millions de femmes. Les douleurs, les insomnies, les malaises, entraînent une fatigue constante qui ne permet malheureusement pas de se déplacer pour travailler par exemple. Outre l'absentéisme au travail, 30 à 40 % des femmes atteintes d'endométriose ne peuvent pas avoir d'enfants.

Les règles sont un sujet tabou, empli de préjugé installé dans les mentalités de notre société qui déclarent que la douleur pendant les menstruations est normale. Cette douleur a été traité pendant des années comme toutes autres douleurs avec des antalgiques non adaptés à la maladie. Les formes d'endométrioses sont aussi diverses que complexes. Pourtant, la négligence des pouvoirs publics dans la prévention de cette maladie qui touche des millions de femmes est d'autant plus irresponsable sachant que les spécialistes ont précisé que le diagnostic précoce permettrait de réduire les conséquences irréversibles de cette maladie.

Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé : Allez-vous enfin créer et labelliser des centres de référence dédiés à l'endométriose ? Allez-vous mettre en place les conditions nécessaire afin d'adapter la formation des médecins ? Allez-vous reconnaître l'endométriose comme une maladie afin d'en faciliter la prise en charge ?

Permanence parlementaire

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ rdv@stephanep.eu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

➔ Abonnez vous
à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à
newsletter@stephanep.eu.fr

Farid Aïd

Député suppléant
Farid.aid.2020@gmail.com

LA
GAUCHE
DEBOUT ET
INSOUMISE